

Français

Code de conduite du site Web www.mybutterfly.me

En vous inscrivant sur le site web www.mybutterfly.me, vous acceptez ces règles.

Article 1 : Articles applicables

Tous les participants au site web, y compris les prestataires de services (professeurs, tuteurs, traducteurs, spécialistes de la localisation et employés de la plateforme) et les clients (étudiants et entreprises), sont tenus de respecter ces règles. Tout manquement pourra entraîner une exclusion définitive du site.

Article 2 : Étiquette et communication culturelle

Les prestataires de services et les clients sont tenus de respecter le code de conduite relatif à la communication interculturelle. Tout usage de langage injurieux, de harcèlement, de propos racistes ou d'insultes personnelles sur la plateforme ou dans les canaux de communication concernés fera l'objet d'un examen immédiat, à la seule discrétion du fondateur, et pourra entraîner une exclusion définitive sans remboursement ni réinscription.

Article 3 : Propriété intellectuelle et protection des données

Les participants ont le droit d'enregistrer les diffusions en direct à des fins exclusivement pédagogiques ou de consultation. Toutefois, les deux parties doivent en être clairement informées au début de la session et donner leur consentement verbal ou écrit.

- Les enregistrements audio originaux et les documents fournis pour traduction ou localisation sont strictement confidentiels.
- Ce contenu ne peut être utilisé à des fins commerciales, distribué, vendu, copié ni publié sur les réseaux sociaux ou toute autre plateforme publique. Toute infraction entraînera un blocage immédiat et pourra donner lieu à des poursuites judiciaires.

Article 4 : Intégrité de la plateforme et contournement

Afin de préserver l'intégrité de la communauté, tous les prestataires et clients s'engagent à effectuer leurs communications et transactions financières exclusivement via www.mybutterfly.me. Toute tentative de contournement de la plateforme par la communication d'informations personnelles (numéros de téléphone, adresses e-mail personnelles, profils sur les réseaux sociaux) en vue de réaliser des paiements privés en dehors de celle-ci est strictement interdite. Toute infraction entraînera l'exclusion immédiate et définitive de tous les utilisateurs concernés, sans remboursement.

Article 5 : Opérations financières, frais et forfaits de services

La plateforme fonctionne selon un système de distribution des commissions transparent afin de garantir une rémunération équitable aux professionnels et le développement durable de l'école.

- **Commission standard de la plateforme** : La plateforme prélève une commission standard de 10 % pour chaque leçon en ligne ou projet de service linguistique réalisé, permettant ainsi au prestataire de services de conserver 90 % de son revenu de base.
- **Packs de démarrage pour la plateforme** : Les prestataires de services peuvent éviter les frais de transaction de 10 % en achetant le forfait Accès anticipé. Les deux forfaits offrent une surveillance complète de la plateforme, des outils de planification et des fonctionnalités d'assistance.
 - **Forfait de 6 mois** : 700 euros d'avance (suffisant pour environ 132 jours ouvrables).
 - **Forfait de 12 mois** : Un acompte de 1 300 euros est versé (pour une période d'environ 264 jours ouvrables).
- **Contenu de l'emballage** : Un abonnement actif exclut totalement l'utilisation de la plateforme pour la mise en relation. Pour les prestataires de services d'éducation et de traduction, un seul abonnement actif couvre tous les frais de plateforme pour toutes les activités et pour toute la durée de l'abonnement.

Article 6 : Ponctualité et annulation des cours en présentiel

- **Retards et annulations d'événements liés aux activités étudiantes** : Le professeur peut conserver l'intégralité du prix du cours si l'élève a plus de 15 minutes de retard sans préavis. Si l'élève annule le cours moins de 12 heures à l'avance, le professeur se réserve le droit d'en demander le paiement.
- **Retards et annulations de cours particuliers** : Les professeurs particuliers sont tenus d'informer leurs élèves au moins 12 heures à l'avance de leur absence de la plateforme en ligne ; à défaut, le cours sera facturé intégralement. Les absences répétées et injustifiées entraîneront l'exclusion de la plateforme par l'opérateur.

Article 7 : Procès

Les cours d'essai durent exactement 20 minutes, sont entièrement gratuits et sont destinés exclusivement aux enseignants et aux élèves pour vérifier leur compatibilité et convenir d'objectifs. **Les cours d'essai sont réservés aux participants du programme d'apprentissage des langues.** et ne sont pas proposés pour des projets de traduction ou de localisation.

Article 8 : Tarifs minimaux et règles structurelles pour la fourniture de services

Les enseignants et les spécialistes fixent leurs honoraires en accord avec le fondateur, en respectant le montant minimum garanti par la plateforme afin d'éviter toute concurrence déloyale :

- **Cours de langues étrangères en ligne** : Le prix ne devrait pas être inférieur **15 euros pour une séance de 50 minutes**. Les enseignants peuvent proposer des forfaits de formation de 22 jours avec une réduction maximale de 20 %.
- **Traduction et localisation** : Les services de rédaction publicitaire ne devraient pas être moins chers que **0,07 euro par mot dans le texte source** sur
- **Correction et révision des textes** : Les prix des services d'inspection ne devraient pas être inférieurs à **0,03 euro par mot dans le texte source** ou de base **25 euros de l'heure** sur

Article 9 : Conditions et qualité des services linguistiques

- **Délai de traitement des commandes** : Les traducteurs et les localisateurs doivent impérativement respecter les délais convenus en début de projet. En cas de non-respect des délais sans justification d'urgence, les honoraires seront réduits progressivement à la discrétion du commanditaire.
- **Garantie de qualité** : Tous les fichiers de traduction et de localisation soumis doivent satisfaire aux normes d'examen humain professionnel.

Article 10 : Remboursements et règlement des litiges

Les clients ont le droit de demander un réexamen formel de la décision de remboursement s'ils ne sont pas satisfaits de la session en ligne ou du fichier de transfert fourni ; la décision finale appartient au fondateur.

- Le client est tenu d'en informer le fondateur par courriel à l'adresse indiquée **chloekotor802@gmail.com**. Veuillez fournir un dossier complet relatif au litige dans les 48 heures suivant la tenue ou la conclusion de l'audience.
- Le client n'est pas autorisé à publier de commentaires ou d'avis concernant le litige pendant son examen interne. Une réponse définitive et contraignante sera fournie dans les 48 heures.

Article 11 : Code vestimentaire professionnel

Les codes vestimentaires pour les cours, les formations et les événements d'intégration en ligne doivent respecter des règles claires de bienséance professionnelle. Il incombe aux prestataires de services de communiquer clairement les normes visuelles et les attentes relatives à l'environnement sur leurs profils publics.

Article 12 : Propositions et frais civils

- **Suggestions** : Sur le blog « Butterfly », les participants peuvent laisser des suggestions pour améliorer l'infrastructure de la plateforme ou les processus d'apprentissage à distance.
- **Apprenez à vous connaître** : Les participants à la plateforme sont invités à participer à des réunions en présentiel au moins deux fois par an dans une ville et une région choisies. La première réunion officielle aura lieu lorsque la plateforme comptera 100 participants actifs.

Article 13 : Accord contraignant

En créant un profil actif et en maintenant leur adhésion à cette plateforme, tous les utilisateurs acceptent pleinement les dispositions du présent code de conduite.

Fondateur et propriétaire du site web

Chloé Ann Fearn

Si vous avez des questions concernant les règles, veuillez contacter votre professeur ou le fondateur du site par courriel : chloekotor802@gmail.com.